

[Aide sociale à l'enfance : 55 000 enfants et adolescents hébergés en établissements](#) [1]

La DREES dresse un bilan de la situation des enfants et adolescents hébergés en établissements. Fin 2012, 55 000 enfants et adolescents sont hébergés dans un établissement de l'aide sociale à l'enfance (ASE). En moyenne, les jeunes accueillis ont 13 ans et effectuent dans l'établissement un séjour de 13 mois, mais l'âge des enfants et la durée de l'hébergement varient sensiblement suivant la mission des établissements. Deux tiers des placements font suite à une mesure judiciaire confiant l'enfant à l'ASE. Les mesures administratives représentent un quart des placements. Avant leur prise en charge dans un établissement de l'ASE, la moitié des enfants ou adolescents vivaient avec leurs parents ou chez un proche. À leur sortie, quatre enfants sur dix y retournent, deux sur dix sont orientés vers un autre établissement de l'ASE, un sur dix habite chez un assistant familial et 8 %, parmi les plus âgés, obtiennent un logement personnel ou accompagné. Deux tiers des enfants bénéficient encore d'un suivi à leur sortie de l'établissement. Entre 6 et 16 ans, de 90 % à 95 % des enfants accueillis sont scolarisés, contre 98 % dans la population générale. Fin 2012, 54 % des enfants de 11 ans, en âge d'être au collège, sont encore dans une classe du premier degré.

[En savoir plus](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/aide-sociale-%C3%A0-l%E2%80%99enfance-55-000-enfants-et-adolescents-h%C3%A9berg%C3%A9s-en-%C3%A9tablissements>

[2] <http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er974.pdf>